



## EXTRAIT

<u>Conseillers municipaux</u>	
-en exercice	29
-présents	23
-représentés	04
-excusé	00
-absents	02
-votants	27

*Du registre des Délibérations*

*Du CONSEIL MUNICIPAL  
Commune de LABRUGUIÈRE (Tarn)*

### SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2023

*L'an DEUX MILLE VINGT TROIS le DOUZE DÉCEMBRE à VINGT heures le Conseil Municipal de la Commune de LABRUGUIERE dûment convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur David CUCULLIERES.*

**PRÉSENTS** : *David CUCULLIERES, Maire, Corinne VALLES, Vincent ROBERT, Pascale LABROUSSE, Didier PHILIPPOU, Bérengère JULIEN, Anne-Marie NEGRE, Jean-François SOLSONA, Claudine CAVAILLES, Jean-Paul GAUTRAND, Florence CARIN, Antoine FAHY, Guillaume CHABAL, Bénédicte CAILLE, Pascal HUC, Anne HOSATTE, Christine DORI-ZIEGLER, Sébastien GALAUP, Sophie DUBOIS, Jérémie LEMOINE, Jean-François GARCIA, Carole GAU et Christopher MAGALHAES.*

**REPRESENTES** :

<i>Claude GUILHOT</i>	<i>procuration à</i>	<i>Didier PHILIPPOU</i>
<i>Nathalie FABRE</i>	<i>procuration à</i>	<i>Pascale LABROUSSE</i>
<i>Fabienne MACHADO</i>	<i>procuration à</i>	<i>Corinne VALLES</i>
<i>Jean-Pierre CORNET</i>	<i>procuration à</i>	<i>Anne-Marie NEGRE</i>

**ABSENTS** : *Xavier BOCCALON, Stéphanie MALLET*

**SECRETARE DE SEANCE** : *Pascale LABROUSSE*

-----

## **AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

- **Actualisation du Tableau du Conseil Municipal : démission d'un Adjoint au Maire**
  - **Election d'un Adjoint au Maire**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'acter la nomination de Monsieur Jean-François SOLSONA en qualité de 6<sup>ème</sup> Adjoint au Maire.

*Monsieur le Maire procède au vote à bulletin secret : 26 bulletins de vote*

*La délibération est adoptée avec 20 votes pour Jean-François SOLSONA, 2 bulletins blancs et 4 bulletins nuls*

- **Délibération de mise à disposition du personnel communal recrutements de contractuels art L 332 8 2 CGFP**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'autoriser le recrutement 3 agents contractuels

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

- **Personnel Communal, Action sociale : convention de délégation des prestations sociales au COS**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De confier la gestion des prestations sociales au Comité d'œuvres Sociales et de procéder à la signature de la convention de financement du COS pour l'année 2024

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

- **Dénomination de chemins et de voies de la Commune**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De procéder à la dénomination de chemins et de voies de la commune, « Impasse Henri Simon », « Impasse Louis Braille » et « Prolongement du Chemin de Rivays »

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

## **AFFAIRES FINANCIÈRES**

- **Application de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1er janvier 2024 et Adoption du Règlement Budgétaire et Financier**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'autoriser la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, d'adopter le référentiel M57 pour les budgets principale et Cinéma, le Budget des Pompes Funèbres reste en M4)

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

- **Fixation des règles de durée d'amortissement**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'acter les règles d'amortissement au prorata temporis pour les budgets de la Ville relevant de l'instruction budgétaire et comptable M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

- **Admissions en non-valeurs**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De procéder à l'admission en non-valeurs des créances admises en non-valeurs ou éteintes

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

- **Révision des tarifs - Marché des fournitures pour les Pompes Funèbres**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'approuver la tarification des fournitures pour le service des Pompes Funèbres à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée avec 22 voix pour x voix contre et 5 abstentions (J. Lemoine, S. Dubois, JF. Garcial, C. Gau et C. Magalhaes)*

- **Autorisation de programme pour l'Avenue Général de Gaulle**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'approuver le principe de mise en place des autorisations de programme et de crédits de paiement (AC/CP), et d'engager les dépenses de l'opération

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée avec 24 voix pour 3 voix contre (J. Lemoine, S. Dubois et JF Garcia)*

- **Aide à la restauration des façades : Madame et Monsieur José Ramos**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'approuver le paiement de la subvention accordée à Monsieur et Madame Ramos

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

**AFFAIRES FONCIÈRES**

- **Les Cuns : Demande de M. Lucas JIMENEZ : Désaffectation, déclassement et vente d'une partie du Domaine Public**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'accepter la désaffectation le déclassement et la vente de l'emprise foncière identifiée sur le plan à Monsieur Lucas Jimenez

*Monsieur le Maire procède au vote :*  
*La délibération est adoptée à l'unanimité*

- **Patus « En Gélis » : Résultats des élections et demande de transfert des biens de la section à la Commune**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'accepter la saisine de Monsieur le Préfet du Tarn pour statuer par arrêté motivé sur le transfert de la totalité de la section En Gélis

*Monsieur le Maire procède au vote :*  
*La délibération est adoptée avec 22 voix pour, 3 voix contre (J. Lemoine, S. Dubois et JF. Garcia) et 2 abstentions (C. Gau et C. Magalhaes)*

- **Route des Enguillès : Transfert amiable de la voie d'accès au centre de tri de Labruguière**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De procéder au transfert amiable de la voie d'accès au centre de tri

*Monsieur le Maire procède au vote :*  
*La délibération est adoptée à l'unanimité*

## **CADRE DE VIE – RÉSEAUX – ENVIRONNEMENT**

- **Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) – Bouyssou de Rougery - Création d'un Point d'Eau Incendie (PEI) – Acquisition foncière Commune de Labruguière / GFA de Rougery**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De procéder à l'acquisition des parcelles d'environ 150 m<sup>2</sup> propriété du Bouyssou de Rougery

*Monsieur le Maire procède au vote :*  
*La délibération est adoptée à l'unanimité*

- **Forêt communale : proposition des coupes de l'état d'assiette 2024**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De donner pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente

*Monsieur le Maire procède au vote :*  
*La délibération est adoptée avec 23 voix pour et 4 abstentions (J. Lemoine, S. Dubois, C. Magalhaes et C. Gau)*

- **Accessibilité : rapport annuel 2023 (CCA du 8/12/2023)**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'adopter le rapport annuel 2023 de la Commission communale d'Accessibilité et d'autoriser la communication dudit rapport à Monsieur le Préfet du Tarn et Monsieur le Président du Département du Tarn.

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée avec 24 voix pour et 3 abstentions (J. Lemoine, S. Dubois et JF. Garcia)*

- **SAEP : Rapport annuel sur la qualité de l'eau**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'adopter le RPQS

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée avec 22 voix pour, 3 voix contre (C. Gau, S. Dubois et JF. Garcia) et 2 abstentions (J. Lemoine et C. Magalhaes)*

## **URBANISME**

- **Dépôt d'autorisations de travaux – Exercice 2024 – habilitation donnée à Monsieur le Maire**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'autoriser Monsieur le Maire à déposer au nom de la commune toute demande d'autorisation de travaux pour l'année 2024

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée avec 22 voix pour 5 voix contre (J. Lemoine, S. Dubois, JF. Garcia, C. Gau et C. Magalhaes)*

- **Instruction des autorisations d'urbanisme : convention Ville de Castres/Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet/Ville de Labruguière – avenant n° 10**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°10 de la convention ainsi que les documents y afférents

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

## **INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES**

- Information : Arrêté Préfectoral de l'Aude du 12 octobre 2023 relatif au renouvellement de l'exploitation d'une carrière de gneiss à ciel ouvert située sur la commune de Miraval-Cabardès au lieu-dit Lacombe et exploitée par la SAS établissement GRANIER INDUSTRIE DE LA PIERRE

### **DELEGATION**

(Arrêtés, conventions, marchés publics, paraphés par le Maire selon la délégation de compétence, autorisée par le Conseil Municipal du 18/06/2020 - Art L 2122 du CGCT)

**Le 10/10/2023** : Décision du Maire de signer un marché pour la modification du PLU avec PLURALITES pour un montant de 8 450 € HT

**Le 12/10/2023** : Décision du Maire de signer un marché d'assurances pour le lot 1 « Risques automobiles » avec le cabinet MMA, Monsieur Cédric Andrieux, pour un montant annuel de 15 834.78 € TTC

**Le 23/10/2023** : Décision du Maire de signer un contrat à usage de prêt ou commodat pour une durée de 2 ans pour l'occupation gratuite d'une partie du rez-de-chaussée de l'immeuble situé 9 quater Bd Gambetta avec le docteur André Chambat à compter du 9 octobre 2023

**Le 10/11/2023** : Décision du Maire de signer la proposition d'intervention du Centre de Gestion du Tarn pour effectuer le suivi et la mise en place des préconisations pour un montant de 2 940 € TTC

**Le 24/11/2023** : Décision du Maire de signer un accord cadre d'une durée de 1 an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, renouvelable 3 fois portant sur la fourniture de cercueils et accessoires pour le service des Pompes Funèbres avec la Société BERNIER Frères de St Jory

**Le 06/12/2023** : Décision du Maire de signer une convention de partenariat avec Les établissements Itinova en Vaucluse afin de permettre la venue des « Colporteurs d'Etoiles », lors de la Semaine Extra'OrdinaireS (les 7 et 8 décembre)

-----

Nous allons vous donner lecture des Déclarations d'Intentions d'Aliéner (DIA) pour lesquelles la commune a décidé de ne pas exercer son Droit de Prémption :

Décision du 30 juin 2023 sur le bien cadastré section AI n° 442 sis 30, rue Toulouse-Lautrec - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 04 juillet 2023 sur le bien cadastré section A n° 724, 726 sis 2112, route François Jacob - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 11 juillet 2023 sur le bien cadastré section D n° 278, 1839, 1842 sis 116, Traverse d'Aupillac - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 11 juillet 2023 sur le bien cadastré section G n° 1161 sis 350, chemin des Auriols - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 12 juillet 2023 sur le bien cadastré section D n° 741 sis 3727, route de Caunan-81290 LABRUGUIERE

Décision du 17 juillet 2023 sur le bien cadastré section AH n° 53, 54 sis rue Bonnet - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 21 juillet 2023 sur le bien cadastré section A n° 732 (issu de la division de la parcelle A n° 565) sis 1921, route François Jacob - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 21 juillet 2023 sur le bien cadastré section AE n° 192 sis 10, rue Jean Mermoz - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 21 août 2023 sur le bien cadastré section AE n° 114 sis 61, avenue Général de Gaulle - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 23 août 2023 sur le bien cadastré section B n° 1003, 1081, 1181, 1229, 1234 sis 1379, route de Laprade - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 28 août 2023 sur le bien cadastré section AD n° 173, 175 69, sis avenue François Mitterrand - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 04 septembre 2023 sur le bien cadastré section G n° 992, 1024, 1027, 1035, 1036, 1041, 1212 sis 96, impasse de Latour - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 08 septembre 2023 sur le bien cadastré section G n° 992, 1027, 1036, 1041, 1212 sis 96, impasse de Latour - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 11 septembre 2023 sur le bien cadastré section AB n° 755 sis 44 avenue Robert Schuman - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 13 septembre 2023 sur le bien cadastré section C n° 1609 sis 20, impasse la Clé des Champs - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 14 septembre 2023 sur le bien cadastré section AB n° 0205 sis 2 rue Camille Doucet - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 19 septembre 2023 sur le bien cadastré section B n°1028, 1125 et 1127 sis 796 route de Laprade - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 19 septembre 2023 sur le bien cadastré section H n°615, 617, 1194 et 1196 sis 70 Hameau de la Récuquelle - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 26 septembre 2023 sur le bien cadastré section AI n°233 sis 5 avenue d'en Thibaud - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 26 septembre 2023 sur le bien cadastré section AK n°239 sis 26 rue du docteur Louis Vignolles - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 26 septembre 2023 sur le bien cadastré section C n° 1337 sis 26 Pace d'En Sire - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 27 septembre 2023 sur le bien cadastré section B n° 1149, 1151 et 1342 sis lieu-dit Lardicou - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 27 septembre 2023 sur le bien cadastré section D n° 0697 et 0698 sis lieu-dit Caunan en Gelis - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 9 octobre 2023 sur le bien cadastré section AB n° 0770 sis 14 avenue Robert Schuman - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 10 octobre 2023 sur le bien cadastré section AE n° 060 sis 59 avenue Général de Gaulle - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 12 octobre 2023 sur le bien cadastré section B n° 222 et 223 sis 410 chemin En Prades - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 20 octobre 2023 sur le bien cadastré section AI n° 133 sis 26 rue Paul Claudel – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 23 octobre 2023 sur le bien cadastré section AB n° 199 sis 4 rue de Strasbourg – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 25 octobre 2023 sur le bien cadastré section AE n° 273 sis 12 rue Aristide Briand – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 31 octobre 2023 sur le bien cadastré section AH n° 82 sis 15 avenue Général de Gaulle – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 02 novembre 2023 sur le bien cadastré section AE n° 0250 sis 14 rue Lyautey – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 07 novembre 2023 sur le bien cadastré section F n° 362, 363 sis 155, Traverse des Gaux et section G n° 727, 728 sis ‘‘Les Gaux’’ – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 10 novembre 2023 sur le bien cadastré section AC n° 201, 202, 205, 207, 210 sis 13 bis, rue Pont de Carausse – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 14 novembre 2023 sur le bien cadastré section K n° 947, 953 sis 870, avenue d’Hauterive – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 14 novembre 2023 sur le bien cadastré section AE n° 240 sis 6, rue Joffre – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 21 novembre 2023 sur le bien cadastré section AB n° 154 sis 1, rue du Docteur Nègre – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 21 novembre 2023 sur le bien cadastré section D n° 280, 1861 sis 74, Traverse d’Aupillac – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 05 décembre 2023 sur le bien cadastré section H n° 582 sis chemin de la Plaine – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 06 décembre 2023 sur le bien cadastré section G n° 742, 731, 1424, 1426 sis chemin de la Plaine – 81290 LABRUGUIERE

*La séance est levée à 21h35*

**Le secrétaire de séance**

**Le Maire,**

**Pascale LABROUSSE**

**David CUCULLIÈRES**